

A tous les propriétaires  
du Canton de Genève

# ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT 15 NOVEMBRE 2009

Mesdames et Messieurs,  
Chers propriétaires,

Après les élections au Grand Conseil, voici les élections du Conseil d'Etat. Cette échéance est particulièrement importante pour les propriétaires. En effet, de nombreuses décisions vous concernant sont prises par le Conseil d'Etat.

Dès lors, il est très important de se mobiliser à nouveau, c'est-à-dire d'aller voter et faire voter pour ceux qui défendent la propriété.

Nous soutenons donc les candidats de l'Entente au Conseil d'Etat, soit Mme Isabel Rochat et MM. François Longchamp, Mark Muller et Pierre-François Unger.

**Mais nous souhaitons tout particulièrement attirer votre attention sur la candidature de Mark MULLER.**



Mark Muller

UGI

Chambre genevoise immobilière  
Association des propriétaires



## UNE LÉGISLATURE REMARQUABLE

La tâche accomplie par Mark Muller pendant cette législature (quatre ans) est impressionnante :

- Il a conclu l'accord historique sur le logement de décembre 2006, qui a débouché sur une loi votée à l'unanimité du Grand Conseil. La question de savoir quels types de logements doivent être construits en zone de développement est enfin réglée. La grande gagnante de cette politique : la construction de logements en propriété par étages (PPE). Cela correspond à notre vœu de permettre l'accession à la propriété et donc d'être plus nombreux et moins vulnérables politiquement ;
- Il a modifié à la hausse des prix des terrains lorsqu'ils sont contrôlés, ce qui permet aux propriétaires de villas en zone de développement, s'ils le souhaitent, de vendre leur bien à un bon prix, ce qui leur permet de se reloger à des conditions comparables ;
- Il a mis fin aux squats en ordonnant l'évacuation de Rhino par la police et par de subtiles négociations et un accord pour libérer le site d'Artamis ;
- Il a trouvé un accord entre des milieux a priori opposés pour les constructions nouvelles ou existantes (surélévations) au centre ville. La nouvelle loi permet de créer plus de logement et donc de PPE, tout en maintenant les exigences de protection de patrimoine ;
- Il a lancé l'extension de la ville dans le quartier Praille-Acacias-Vernets visant à requalifier ce périmètre. Il s'agit de déclasser une partie de la zone industrielle pour créer des milliers de logements, des activités mixtes et des bureaux. Ce choix est déterminant pour l'avenir de Genève tant les opportunités de ce quartier sont importantes pour répondre à de nombreux besoins légitimes (logements, développement durable, social, culturel...). C'est imaginer, aux portes de la Vieille Ville et de l'Arve, le visage tant attendu de la Genève du 21<sup>e</sup> siècle.

### Mark Muller défend la propriété et construit Genève

**Cette politique volontariste porte déjà ses fruits, puisque le nombre de logements autorisés par le département de Mark Muller entre juin 2008 et juin 2009 est de 2'050, soit le plus élevé depuis 1997. Qui plus est, la proportion d'appartements en PPE est la plus forte jamais atteinte.**

En quatre ans, Mark Muller a posé les fondations d'une vision d'avenir tournée vers la préservation et l'amélioration de notre qualité de vie, vers la prospérité.

Il mérite notre soutien, il mérite notre suffrage pour poursuivre cette action qui, posée sur des bases solides, sur les consensus concertés, ne pourra que grandir pour le bien commun.

**Nous vous recommandons de voter pour Mark Muller et de faire voter pour lui.**

# DEVENEZ MEMBRE DE LA CGI

Adhérer à la CGI, c'est faire le bon choix pour trouver les réponses et les conseils en matière immobilière.

## REJOIGNEZ-NOUS !

Pour nous soutenir et bénéficier de nos prestations, vous pouvez nous rejoindre au moyen du bulletin d'adhésion détachable ou en consultant notre site Internet :

[www.cgionline.ch](http://www.cgionline.ch)

Vous pouvez aussi contribuer aux frais de la présente campagne au moyen du bulletin de versement ci-joint (N.B.: ce bulletin ne doit pas être utilisé pour payer votre cotisation).

Nous vous en remercions d'avance.

La Chambre genevoise immobilière est au service de ses membres dont elle défend les intérêts sur le plan politique et administratif, notamment par son action au sein de commissions officielles.

### En tant que membre de la CGI, vous bénéficiez directement de prestations de qualité :

- des conseils et une assistance juridique et fiscale de pointe ;
- de nombreux séminaires et conférences ;
- des publications (baux à loyer type, formules officielles, divers ouvrages, petits conseils) ;
- d'un site Internet très complet ;
- la lettre d'information IMMOSCOPE ;
- des tarifs préférentiels auprès de certaines entreprises

### Je désire/nous désirons adhérer à la Chambre genevoise immobilière :

Titre :  Madame  Monsieur  Mademoiselle

Nom ou raison sociale :

Prénom :

Adresse :

NPA/Localité :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Date :

Signature :

### En qualité de propriétaire de :

- Villa (Fr. 70.-/an)  Appartement (Fr. 70.-/an)
- Domaine rural, catégorie :
  - A : 10 hect. (Fr. 70.-/an)  B : 10-25 hect. (Fr. 100.-/an)  C : +25 hect. (Fr. 200.-/an)
- Immeuble locatif (2.1% de l'état locatif) Etat locatif annuel: Fr.
- Propriétaire commercial - Groupement des propriétaires commerciaux GPC  
*Cotisation annuelle en fonction du nombre d'employés*
- Membre de soutien (Fr. 150.-/an) (selon l'article 3b des statuts : intérêt pour les activités de la CGI)

Lieu de situation du (des) bien(s) immobilier(s) :

*Ne compléter cette rubrique que si l'adresse est différente de celle indiquée ci-dessus*

Adresse :

NPA/Localité :

Depuis 1920, la Chambre genevoise immobilière (CGI), association sans but lucratif, s'engage **pour la promotion et la défense de la propriété**, réunit les propriétaires immobiliers de toutes catégories, représente les propriétaires auprès des autorités et propose des solutions à tous les problèmes se rapportant à l'immobilier.

**Grâce aux relais politiques** efficaces mis en place par la CGI à l'occasion des précédentes élections, nous avons enregistré **d'importants succès** ces dernières années. Avec votre aide, nous souhaitons maintenir notre présence au sein du Conseil d'Etat par le biais de personnalités favorables à nos idées.

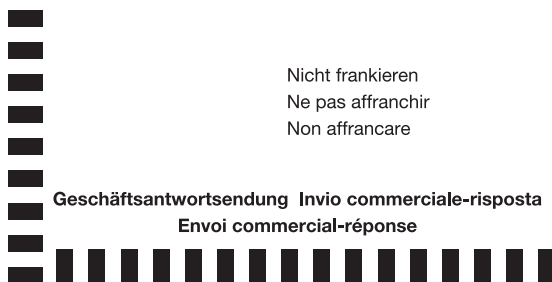
**Votez et faites voter  
pour des personnalités engagées en faveur de vos intérêts !**

**Isabel Rochat**

**François Longchamp**

**Mark Muller**

**Pierre-François Unger**



Chambre genevoise immobilière  
Rue de Chantepoulet 12  
Case postale 2189  
1211 Genève 1